

Compte-rendu des interventions du 15e Rendez-vous des OBV

Vendredi le 17 octobre, Salle St-Jean

Xavier-Antoine Lalande

- Quelles sont les actions à poser pour limiter les impacts des eaux pluviales?
Nous avons d'abord besoin d'ingénieurs, et des travaux dans des fossés (ex. pentes à 45 °) peuvent également être effectués pour limiter les impacts.
- La situation présentée semble alarmante, et peut-être pas représentative des situations courantes dans le monde municipal.
Des problèmes peuvent survenir, mais la situation des Laurentides nous a grandement influencé pour nous aider à améliorer les choses.
- Comment les nouveaux élus font-ils pour gérer une situation où les promoteurs poursuivent la ville pour des millions de dollars?
Un principe bien connu est que le nouveau citoyen arrivé veut toujours être le dernier arrivé, afin qu'il n'y aille pas de nouveaux projets qui se développent près de son terrain. La ville a certainement une responsabilité dans de tels cas, mais où était la municipalité régionale de comté (MRC)? De telles crises devraient plutôt tenir compte du partage des responsabilités.

Benoit Carbonneau

- Quelle est l'évaluation de l'entretien nécessaire des noues végétalisées au fil des années?
Il faut principalement remplacer les plantes de temps à autre dû aux sels de déglçage qui peuvent les affecter.
- Quel est le niveau d'eau maximal que peut contenir une noue? Est-ce sécuritaire pour les enfants?
Les noues sont sécuritaires puisqu'elles peuvent contenir 1 pied d'eau maximum, après quoi elles débordent.
- Le système fonctionne-t-il bien en hiver?
Oui, car en hiver, les pluies sont moins abondantes. De plus, les noues fonctionnaient lors du dégel puisqu'il y avait une entrée d'eau et aucun débordement (présence de drain).

- Suite à ce projet, la largeur de la rue est passée de 12 mètres à 7 mètres. Où entrepose-t-on la neige?

Avant, la neige était tassée sur les côtés de la rue. Avec une rue plus étroite, on ne peut plus laisser la neige dans la rue; elle doit être transportée ailleurs.

- Les coûts engendrés par ce projet sont-ils rentables si on tient compte du fait qu'on prévoit une augmentation des débordements en lien avec les changements climatiques?

Oui, puisque les noues ont un bon impact sur les débordements.

- Comment fait-on pour que davantage de municipalités adhèrent à ce projet et comment fait-on pour que les OBV soient davantage impliqués?

Des meilleures pratiques devraient être imposées, sans qu'il soit obligatoire d'adhérer à la stratégie.

Patrick Emond

- Quels sont les différents sels de voirie utilisés?

Le MTQ pourra davantage en parler, mais le chlorure de sodium est utilisé dans 98-99% des cas. Le chlorure de calcium et le chlorure de magnésium sont également parfois utilisés. Il est à noter que le sable n'est pas un alternatif puisque c'est uniquement un abrasif, et non un fondant.

- Avez-vous des chiffres prouvant les inconvénients de l'utilisation de sels de voirie?

Des impacts ont été mesurés sur la biodiversité, mais la sécurité routière passe avant tout.

- Les agriculteurs sont souvent blâmés pour la pollution, alors que la pollution engendrée par les sels de déglçage et la gestion des sédiments ne relève pas uniquement d'eux.

L'utilisation adéquate de sels voirie est encore en phase d'adaptation aujourd'hui. Il suffit de trouver le juste milieu entre les quantités utilisées de sels et d'abrasifs afin de diminuer les impacts environnementaux engendrés par chaque utilisateur. Un bon dosage est la clé du succès; il faut perfectionner cette approche, mais nous sommes sur la bonne voie.

- Que pensez-vous de la sensibilisation des gens concernés pour l'entretien des fossés durant l'hiver, surtout lors des redoux?

Des adaptations dans les pratiques en fonction des changements climatiques seront en effet nécessaires...à suivre!

Jean-Philippe Robitaille

- Questions posées par Monsieur Robitaille:
- Combien d'entre vous ont des connaissances en stratégies de gestion des sels de voirie?
La moitié des gens de la salle a des connaissances dans ce domaine.
- Combien d'entre vous intègrent ces concepts aux plans directeurs de l'eau?
Plus de la moitié des gens de la salle intègre ces concepts aux PDE.
- Combien de tonnes de sels de voirie croyez-vous qui sont épandues annuellement au Québec?
Réponse de l'auditoire (confirmée par Monsieur Robitaille): 1,5 million de tonnes.
- Que doit-on faire pour réduire les impacts des sels de voirie sur l'environnement?
Réponse de l'auditoire (confirmée par Monsieur Robitaille): Il faut épandre la bonne quantité de sels, au bon moment et au bon endroit (courbes, arrêt-stop).
- Questions posées par l'auditoire:
- Quel est le lien entre la sensibilisation des policiers et l'épandage de sels de voirie?
Les policiers surveillent la route afin d'assurer la sécurité des usagers. En cas de besoin dans un secteur, ils appellent les épandeurs.
- Les municipalités doivent-elles se procurer l'appareil de mesure de la teneur en eau et de la teneur en chlorure de sodium?
Non, l'appareil n'est pas obligatoire, mais il est fortement recommandé.
- Y a-t-il des sels de voirie qui sont plus dangereux que d'autres pour l'environnement?
Non, les différents sels de voirie utilisés ont tous des effets semblables.
- Il existe des éco-routes, où moins de sels de voirie sont utilisés. Les véhicules circulent alors sur une couche de neige durcie, où des abrasifs ont été épandus au bon moment. Ne serait-il pas préférable, à la base, de simplement être obligé de poser des pneus à clous sur nos véhicules, ce qui limiterait la quantité de sels épandus?
Ce concept existe déjà en Norvège, où les gens sont obligés de mettre des pneus à clous. Ce concept pourra peut-être éventuellement être adopté ici, mais cela implique de gros changements de mentalité. Pour l'instant, les éco-routes sont plus acceptées socialement.
- Seriez-vous disponible pour circuler dans les OBV afin d'offrir des rencontres d'information?
Bien sûr!

Pascal Bigras

- Comment fait-on pour augmenter le pourcentage de forêt de 17% à 30% (seuil de biodiversité intéressante) en milieu agricole?

Chaque municipalité doit trouver ses outils et en comprendre les bénéfices. Par exemple, les bandes riveraines en milieu agricole sont une bonne façon d'augmenter la superficie de forêt, tout en comportant de nombreux avantages pour l'agriculteur.

- Y a-t-il d'autres approches que celle des cotes de crues qui pourraient permettre d'atteindre les objectifs secondaires de protection, sans qu'il y ait un risque d'inondation pour qu'on agisse?

Les gens doivent comprendre que la présence de milieux naturels permet d'augmenter la capacité éponge d'un secteur, et ainsi de diminuer les inondations. Cependant, une réforme serait sans doute nécessaire pour assurer une meilleure protection des milieux naturels, ce qui permettrait de ne pas seulement viser les municipalités qui ont des problèmes d'inondations, mais de pouvoir englober davantage de municipalités.

- Qui est-ce qui paye pour les études de priorisation des milieux?

Le programme d'intendance des habitats est une bonne façon d'obtenir du financement; les communautés peuvent également contribuer financièrement. Certaines municipalités acceptent de payer les frais sans avoir de subventions, mais elles choisissent alors leurs acteurs pour mobiliser la municipalité (ex. Terrebonne, Blainville, etc.).

Caroline Bisson

- Existe-t-il un programme d'entretien pour les bandes riveraines?

Du financement est souvent disponible durant les trois premières années suivant la plantation afin de replanter des arbres qui sont morts au début, mais le financement est difficile à obtenir par la suite. Une solution envisageable peut être de ne pas payer la totalité de l'aménagement au départ. En payant par exemple 90% du montant et en laissant l'agriculteur payer le 10% manquant, celui-ci se sent davantage impliqué, et il devient alors plus motivé pour l'entretien de la bande riveraine au fil des années.

Michel Allaire

- Le statut de conservation des propriétés est-il généré à perpétuité?

Généralement, oui.

- Dans le cadre d'un projet d'acquisition de différents milieux forestiers, existe-t-il des ententes qui permettraient d'avoir une vue d'ensemble et d'assembler ces milieux forestiers?

Au départ, les acquisitions se font surtout sur de petites superficies de terres morcelées. Petit à petit, l'acquisition de nouveaux terrains pourrait éventuellement conduire à un projet de conservation à plus grande échelle. Pour l'instant, nous nous préoccupons donc de protéger la forêt résiduelle, et par la suite, nous pourrions procéder à assurer la restauration et la connectivité entre ces milieux protégés.

- Existe-t-il des outils pour le suivi des projets et pour mesurer les impacts?

Des cadres de référence à suivre existent à l'écrit, mais il n'y a pas de programme de suivi spécifique pour l'instant.

- Y aura-t-il plus d'argent de disponible éventuellement pour développer de tels projets?

Le financement du programme est habituellement renfloué à chaque année. De plus, si le montant alloué n'est pas tout utilisé pour une année, ce montant n'est pas perdu puisqu'il peut être cumulable pour les années à venir.

- À quel point le développement urbain va-t-il gruger le 21% visé pour la protection des milieux naturels?

Les zones blanches sont déjà très menacées, mais il existe une protection dans les milieux non agricoles. Cependant, il faut d'abord et avant tout que la ville veuille protéger les milieux naturels. Sans cette volonté, la protection des milieux naturels sera difficile.